

Commune de Saulnières

Compte Rendu de la réunion du 6 décembre 2019

Convocations du 29 novembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le six décembre à 20 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ALBERT, Maire

Présents : MM. Albert. Romano. Demerre. Alleaume. Rossi. Pelletier. Le Valégant. Toutin. Mmes Gaudry. Rolland. Campas

Absents excusés : Mme Tremblay. Mme Tanné Dusapin (pouvoir à M. Demerre)

Absents : Mmes Millour. Lauvernier.

Secrétaire de séance : M. Alleaume

- Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du 08 novembre 2019.
- Prévoir de réserver une dizaine de stands auprès de l'Agglo du Pays de Dreux pour la Saunarias du mois de mai :
- Tarifs communaux : Le conseil municipal décide de maintenir les tarifs 2019 pour 2020
Pour les tarifs de locations de la salle polyvalente aux particuliers ainsi qu'aux associations
Pour l'indemnité d'entretien de la salle
Pour les loyers, les tarifs des concessions de cimetière, du colombarium
- Compteurs linky :
Beaucoup de questions concernant l'installation de ces compteurs électriques, une réunion d'information semble peu probable puisque l'installation de ce matériel débute dès janvier 2020.
Enedis est propriétaire du compteur ; l'administré peut refuser l'installation mais le relevé de l'ancien compteur deviendra payant
- Délibération :
 - a. Virement de crédits sur le budget eau – D. 2019.0035

Monsieur le Maire indique qu'en raison d'une insuffisance de crédits au compte 622 « Rémunérations d'intermédiaires et honoraires », pour régler Gédia qui établit les factures d'eau, il est nécessaire de prévoir un virement de crédits du compte 022 « dépenses imprévues » de deux mille cent euros (2 100.00 euros) pour alimenter le compte 622.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable quant à la demande décision modificative, par 12 Voix Pour.

- Les vœux de la municipalité auront lieu le dimanche 12 janvier 2020 à 17 h. Un coupon réponse sera fait pour le 04 janvier 2020 (date du retour)
- Les travaux de voirie du chemin du Buisson Maloux débuteront le mercredi 11 décembre, prévoir d'avertir les riverains pour qu'ils enlèvent leurs véhicules pendant une semaine.

TOUR DE TABLE :

- Mme Rolland : indique qu'elle ira chercher les colis de fin d'année pour la distribution du 21 décembre
- M. Rossi : Signale que le bulletin est en cours, pour une impression en fin d'année et une distribution début janvier (avant les vœux de M. le Maire)
- Mme Gaudry : indique que le sapin a été décoré mardi pour l'arbre de Noël du 14 décembre
- M. Alleaume : signale le mauvais état de la toiture de la mairie, un morceau de zinc est retourné. Demander un devis à l'Entreprise Tessier

Séance levée à 21 h 35

Le Maire,

La secrétaire de séance,

les membres présents